



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada**  
Room 100,  
167 Lombard Ave.  
Winnipeg  
Manitoba  
R3B 0T6  
Bid Fax: (204) 983-0338

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> Monitor Arm Installation	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EW038-191710/A	<b>Date</b> 2018-11-13
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> PSPC EW038-191710	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$WPG-006-10702	
<b>File No. - N° de dossier</b> WPG-8-41124 (006)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2018-11-27</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Central Standard Time CST
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Graham, Danielle	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> wpg006
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (204) 292-2872 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (204) 983-7796
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> 9700 Jasper Avenue 10th Floor Edmonton AB	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services Canada - Western  
Region  
Room 100  
167 Lombard Ave.  
Winnipeg  
Manitoba  
R3B 0T6

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission. Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

### Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

## TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

### SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers?

Étape 2.  Besoins concurrentiels ou  non concurrentiels

Pour les besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
  3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
  4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3.  Marché général ou  SAEA

### Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

**Évaluation des soumissions**

Le tableau figurant ci-après doit être rempli si les personnes qui évalueront les soumissions ne sont pas des employés du gouvernement du Canada.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada et de Stantec Architects Ltd. évaluera les soumissions.

<b>Invitation à soumissionner publiée par :</b>	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
<b>Date de clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission :</b> Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	Voir page 1
<b>Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner</b>	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	5 jours ouvrables

**SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

<b>1.</b>	<b>Modalités du contrat</b> Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
<b>2.</b>	<b>Exigence en matière de sécurité</b> (l'alinéa coché s'applique)
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.
a.	<b>L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.</b> Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	<b>Une cote de sécurité est exigée.</b> L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.	<b>Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.</b>
<b>3.</b>	<b>Besoin</b>
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.
<b>4.</b>	<b>Responsables</b>
4.1	<b>Autorité contractante (utilisateur désigné)</b>
	Nom : Danielle Graham
	Titre : Spécialiste and approvisionnement par interim
	Ministère, organisme ou société d'État : Services Publics et Approvisionnement Canada
	Adresse : 100-167 avenue Lombard Winnipeg Manitoba R3B 0T6
	N° de téléphone : 204-292-2872
	Courriel : Danielle.graham@tpsgc.gc.ca
4.2	<b>Chargé de projet</b>

	<p><i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i></p> <p><i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i></p>	
	Nom :	à remplir à l'attribution du contrat
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	<b>Représentant de l'entrepreneur</b>	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
5.	<b>Modalités de paiement</b>	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	<b>Facturation</b>	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : TPSGC	
	Adresse : TPSGC Place ATB Nord, 5e étage 10025 Avenue Jasper Edmonton (Alberta) T5J 1S6	
7.	<b>Période du Contrat</b>	
	La période du contrat est de 1 ans après l'attribution du contrat.	

**ANNEXE A**  
**BESOIN et BASE DE PAIEMENT**

1. Sélection de la catégorie

<p><b>Règle de combinaison de catégories :</b></p> <p>Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :</p> <p><input type="checkbox"/> Catégorie 1</p> <p><input type="checkbox"/> Catégorie 2</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Catégorie 5</p>
<p><b>Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :</b></p> <p>L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.</p> <p>Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet. Dans les dix jours ouvrables après l'attribution du contrat, le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.</p> <p>Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.</p> <p>Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.</p>

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s):

- e.  Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

2. GoCUID identification and/or floor plan(s)

2.2. Pour les catégories 1-6

Scénario A :  N'inclut pas un plan de plancher

Scénario B :  Inclure un plan de plancher

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

**Catégorie(s) de produits : 5****Tableau 1 — Tableau des produits**

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)</i>	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
<b>Catégorie 5</b>						
1	MASME	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bras de moniteur</li> <li>Moniteur unique, fixé au bord de la surface de travail</li> <li>Référez-vous à l'annexe B pour plus de détails sur le produit</li> </ul>	Étape 1: <b>34</b>  Étape 2: <b>17</b>		Étape 1 \$  Étape 2 \$	Étape 1 \$  Étape 2 \$
2	MADME	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bras de moniteur</li> <li>Deux moniteurs, fixé au bord de la surface de travail</li> <li>Référez-vous à l'annexe B pour plus de détails sur le produit</li> </ul>	Étape 1: <b>103</b>  Étape 2: <b>114</b>		Étape 1 \$  Étape 2 \$	Étape 1 \$  Étape 2 \$
3	TLDBT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appareils d'éclairage localisé monté sur le piètement</li> <li>Référez-vous à l'annexe B pour plus de détails sur le produit</li> </ul>	Étape 1: <b>84</b>  Étape 2: <b>94</b>		Étape 1 \$  Étape 2 \$	Étape 1 \$  Étape 2 \$
Ajouter des lignes au besoin. ** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.				Total des produits		\$

**Tableau 2 – Livraison**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
Étape	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
Étape 1	9700 avenue Jasper 10e étage Edmonton Alberta T5J 4H7	1er mars 2019	après 15h	(A-(M-J)	\$
Étape 2	9700 avenue Jasper 10e étage Edmonton Alberta T5J 4H7	1er mars 2019	après 15h	(A-(M-J)	\$

Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA // <b>À coordonner avec le chargé de projet avant la commande de produits.</b> **Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues. <i>Ajouter des lignes au besoin.</i>	Total des livraisons :	\$
--	------------------------	----

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
Étape	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
Étape 1	9700 avenue Jasper 10e étage Edmonton Alberta	15 juin 2019	Heures normales sauf si l'utilisation de marteaux ou perceuses est requis. Ci ceci est le cas, le travail devra être fait après les heures normales de travaille.	(A-M-J)	\$
Étape 2	9700 avenue Jasper 10e étage Edmonton Alberta	15 juin 2019	Heures normales sauf si l'utilisation de marteaux ou perceuses est requis. Ci ceci est le cas, le travail devra être fait après les heures normales de travaille.	(A-M-J)	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. **Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. <i>Ajouter des lignes au besoin.</i>				Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel  Ne s'applique pas.

Tableau 5 – Livraison optionnelle  Ne s'applique pas.

Tableau 6 – Installation optionnelle  Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.

	<p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
<b>2.</b>	<p><b>Installations du Canada où se fera la livraison</b>  <i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	9700 avenue Jasper 10 <sup>e</sup> étage Edmonton Alberta
B	Plateforme	Oui
C	Ascenseur	Oui
D	Porte	Oui
E	Monte-charge	Oui
F	Autre (préciser)	L'élévateur et la plateforme de chargement doit être réservé 1 semaine avant la livraison par le fournisseur. Le fournisseur devra fournir les noms et numéros de téléphones des installateurs ainsi que le nom du superviseur du site. Veuillez noter que, du a la construction, la plateforme de chargement peut seulement accepter un camion de 5 tonnes, maximum.
<b>3.</b>	<b>Continuité des attestations</b>	
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

**Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)**

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA	\$
5	<b>Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3+4)</b>	\$
6	<b>Prix du contrat (1 + 2 + 3+4) :</b>	\$
7	<b>Taxes applicables :</b>	\$
8	<b>Coût estimatif total (6+7) :</b>	\$

**Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :

	Autre :

## ANNEXE B BESOIN

### 1. Renseignements généraux

#### 1.1. Sommaire

- 1.1.1 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), sous l'appellation Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), souhaite établir un marché pour l'acquisition, la livraison et l'installation des accessoires suivants : des appareils d'éclairages de bureau DEL accessoires, ainsi que des bras de moniteurs doubles et simples.
- 1.1.2 La livraison et l'installation des accessoires seront effectuées en deux étapes distinctes. L'étape 1 visera la livraison de tous les accessoires. SPAC fournira un lieu de stockage sécurisé. L'étape 2 visera l'installation de tous les accessoires.

#### 1.2 Normes

- 1.2.1 Tous les produits fournis doivent respecter ce qui suit :
- 1.2.2 Tout l'équipement auxiliaire doit être mis à l'essai selon la norme ANSI/BIFMA X5.5 et satisfaire aux critères d'acceptation qui y sont décrits.
- 1.2.3 Les normes de l'Association canadienne de normalisation (Groupe CSA) :
  - 1.2.3.1 CAN/CSA -ISO 9241-5-00 – Exigences ergonomiques pour travail de bureau avec terminaux à écrans de visualisation (TEV);
  - 1.2.3.2 C22.2 n° 9.0 - General Requirements for Luminaires (*anglais seulement*);
  - 1.2.3.3 C22.2 n° 12 - Portable Luminaires (*anglais seulement*).

#### 1.3 Documents à soumettre avec la soumission – Exigences d'évaluation à respecter

- 1.3.1 Données sur les produits : soumettre avec la soumission des détails sur les produits standards, des descriptions des matériaux, les dimensions des composantes individuelles et les finis.
- 1.3.2 Dessins d'atelier : Fournir avec la soumission des dessins d'atelier qui indiquent la hauteur, les matériaux, les composants, les finis, la fixation aux structures adjacentes, les détails d'assemblage (si requis) et les connexions électriques.
- 1.3.3 Si les documents demandés aux points 1.3.1 et 1.3.2 n'ont pas été présentés avec la soumission, on avisera la soumissionnaire qu'il doit fournir la documentation justificative dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'avis. Si le soumissionnaire ne présente pas les documents dans les délais prescrits, sa soumission sera jugée non conforme et rejetée.

#### 1.4 Garantie

- 1.4.1 La période de garantie sera d'au moins cinq (5) ans.

### 2. BRAS DE MONITEUR

#### 2.1 Description :

- 2.1.1 Les bras de moniteurs peuvent être simples ou doubles.
- 2.1.2 Le bras de moniteur double doit comprendre un bras double avec un dispositif coulissant rotatif qui permet de régler la séparation entre les tailles de moniteurs de 610 mm (24 po) à 686 mm (27 po) en position paysage ou portrait.
- 2.1.2 Le bras de moniteur simple doit supporter un écran d'une taille maximale de 813 mm (32 po).
- 2.1.3 L'interface de montage doit fournir des supports de montage pour les deux modèles d'ouvertures standards VESA 4 : 75 mm (2,9 po) x 75 mm (2,9 po) ou 100 mm (3,9 po) x 100 mm (3,9 po) ou 200 mm (7,9 po). Le bras de moniteur doit permettre à l'utilisateur de régler la profondeur à la verticale et à l'horizontale sans l'aide d'outils.

#### 2,2 Dimensions

- 2.2.1 Le bras de moniteur doit avoir un réglage vertical total d'au moins 241 mm (9,5 po).
- 2.2.2 Les bras du moniteur doivent avoir une profondeur horizontale d'au moins 406 mm (16 po), mesurée à partir de la base du centre de rotation pivotant lorsque le bras est complètement tendu vers l'utilisateur.

- 2.2.3 Les bras du moniteur doivent avoir un limiteur de rotation pivotant avec un arrêt à 180 ° pour éviter toute interférence avec le panneau arrière et les obstacles derrière le bras.
- 2.2.4 Les bras du moniteur doivent pouvoir être réglés pour équilibrer le poids du moniteur jusqu'à 10 kg (22 livres) pour chaque moniteur. Les mécanismes de réglage peuvent être pneumatiques ou à ressort (le recours à une clé Allen pour augmenter ou diminuer la tension du ressort selon le poids du moniteur est acceptable). Articulation du moniteur installé : (le moniteur doit conserver sa position d'installation ajustée).
  - 2.2.4.1 Réglage de l'angle d'inclinaison : Minimum 10 ° vers le haut et 30 ° vers le bas.
  - 2.2.4.2 Réglage de l'angle de lacet : 180 °.
  - 2.2.4.3 Réglage de la rotation : 360 ° de la position paysage à la position portrait.

### 2.3 Finis :

- 2.3.1 Le bras du moniteur doit être en métal, avec un revêtement protecteur.

### 2.4 Alimentation électrique et transmission de données

- 2.4.1 Le bras du moniteur doit permettre l'acheminement sécuritaire des câbles le long du bras à partir de la fixation sans interférer avec le mouvement du moniteur.

### 2.5 Bases de soutien :

- 2.5.1 Le fournisseur doit fournir des composantes de fixation pour une fixation à pinces sur le bord de la surface de travail.

## 3. Appareils d'éclairage de bureau

### 3.1 Description :

- 3.1.1 Tous les appareils d'éclairage de bureau doivent être dotés d'un bras articulé.
- 3.1.2 Tous les appareils d'éclairage de bureau doivent être munis de diodes électroluminescentes (DEL) dont la durée de vie minimale est de 35 000 heures.
- 3.1.3 Tous les appareils d'éclairage de bureau doivent comporter un interrupteur marche-arrêt.
- 3.1.4 Tous les appareils d'éclairage de bureau doivent être dotés d'une technologie de gradation tactile (de 100 % à 15 %).
- 3.1.5 Tous les appareils d'éclairage de bureau doivent être dotés d'un détecteur de présence pour s'éteindre automatiquement lorsqu'aucune activité n'est détectée.
  - 3.1.5.1 Le détecteur peut être désactivé, au besoin.

### 3.2 Finis :

- 3.2.1 Le bras articulé et la base lestée doivent être en métal peint.
- 3.2.2 La tête de l'appareil d'éclairage doit être en métal peint ou en plastique.

### 3.3 Alimentation électrique et transmission de données :

- 3.3.1 Tous les appareils d'éclairage doivent être homologués par la CSA.
- 3.3.2 Le fournisseur doit fournir un cordon d'alimentation d'une longueur de 1 829 mm (6 pi).

### 3.4 Piétement

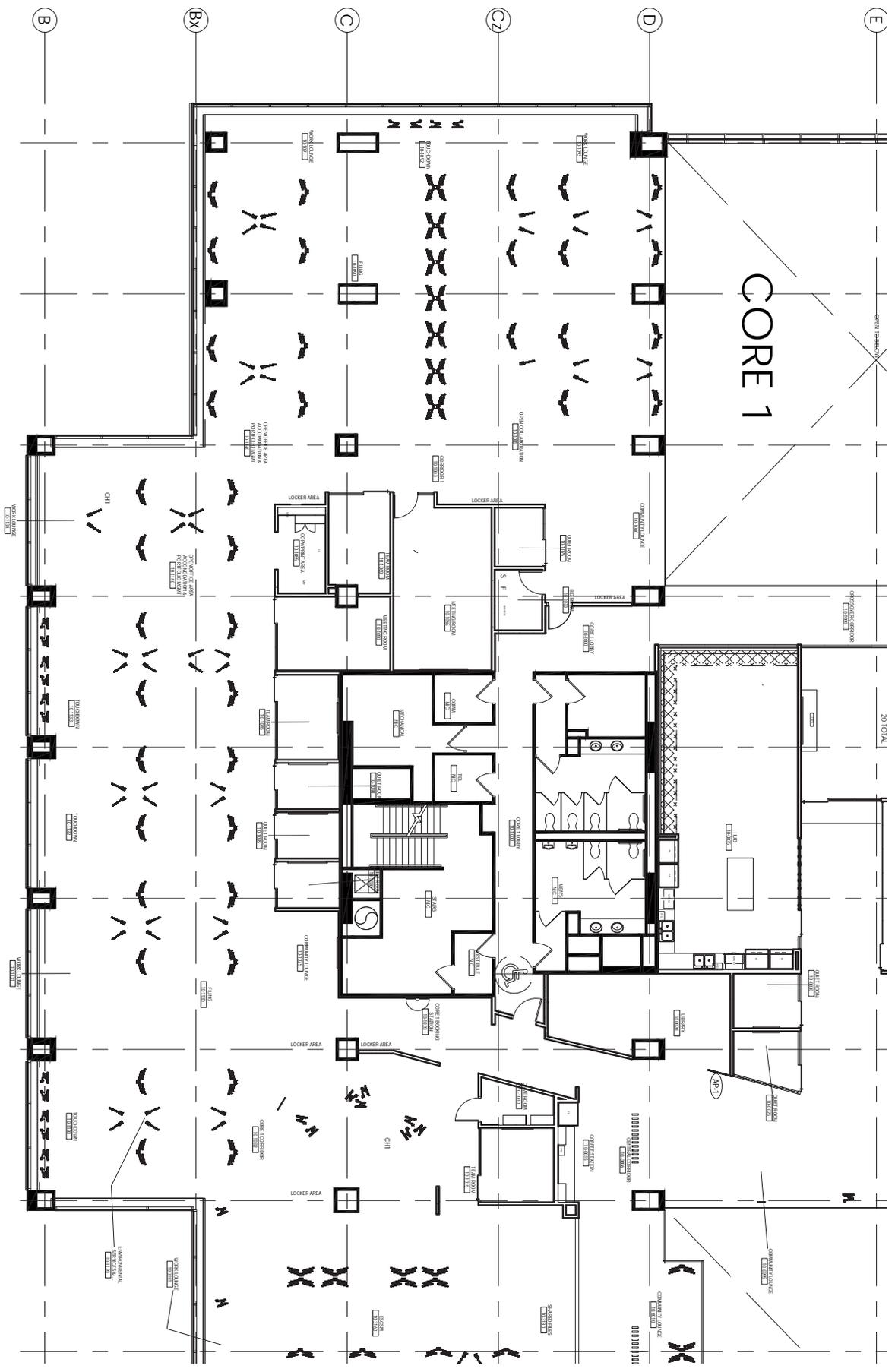
- 3.4.1 Les appareils d'éclairage doivent être dotés d'un bras à hauteur réglable pouvant pivoter pour rediriger la lumière.
- 3.4.2 Les appareils d'éclairage de bureau doivent être lestés pour éviter qu'ils ne se renversent.
- 3.4.3 Ils doivent être posés sur le bureau.

## 4. MANUELS ET DONNÉES

- 3.1 Données d'exploitation et d'entretien : fournir les consignes écrites du fabricant pour l'entretien des composants fonctionnels et les procédures de nettoyage.

**ANNEXE C**

**PLAN(S) D'ÉTAGE  
pour référence seulement**



# CORE 1

20' 0" DIA.

B

Bx

C

C2

D

E

LOCKER AREA

LOCKER AREA

LOCKER AREA

LOCKER AREA

LOCKER AREA

LOCKER AREA

TOILET ROOM

TOILET ROOM

TOILET ROOM

TOILET ROOM

TOILET ROOM

TOILET ROOM

STAIRS

STAIRS

STAIRS

STAIRS

STAIRS

STAIRS

CORRIDOR

CORRIDOR

CORRIDOR

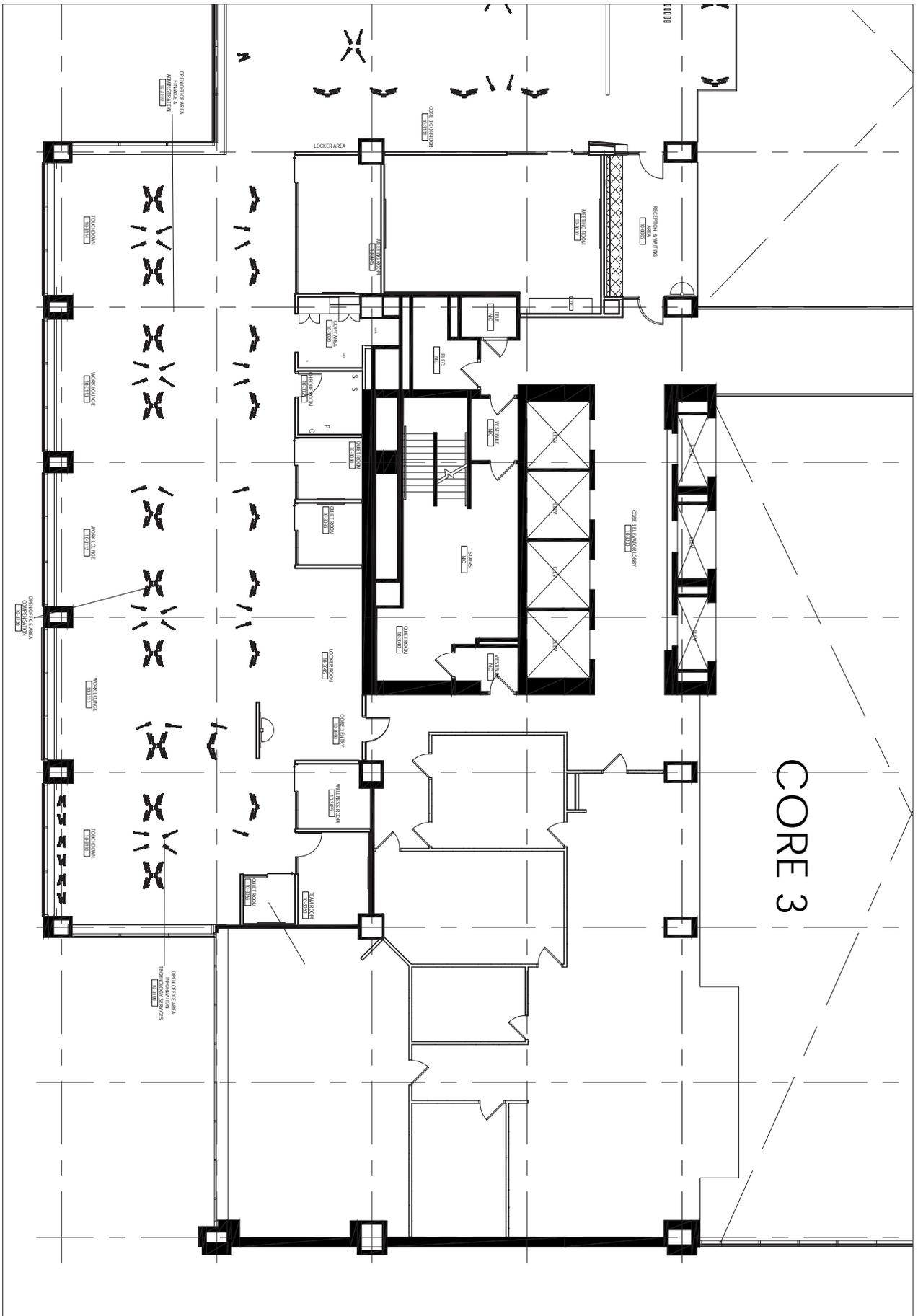
CORRIDOR

CORRIDOR

CORRIDOR

TOILET ROOM





# CORE 3

